

DOMAINE DU PARC DE MÉNARS

SANGLIERS ET CERVIDÉS



Proche de Chambord, dans un domaine prestigieux de 450 hectares clos de mur du 17^{ème} siècle, héritage de la Marquise de Pompadour, vous pourrez à la fois exercer votre passion seul ou entre amis et profiter de la route des châteaux de la Loire pour faire de magnifiques ballades en complément de vos journées de chasse qui seront inoubliables.

Réputé comme l'un des plus grands et le plus célèbre parc de chasse (en qualité) pour le grand gibier, Ménars abrite une exceptionnelle population de **cervidés** et de **sangliers**.

A 1H30 de Paris, 40 minutes de Tours et 15 minutes de Blois il est organisé sur le Domaine des chasses à l'approche et en battues.

DOMAINE DU PARC DE MÉNARS

CHASSE A L'APPROCHE

Seul ou à plusieurs, vous appréciez l'approche

- Cervidés
- Sangliers

Nous vous proposons, en fonction de votre recherche de nombreuses possibilités.

Des gibiers très difficiles à approcher et des trophées d'exception vous sont offerts. Pour nous l'approche est un acte de chasse indispensable avant d'acquérir un trophée.

Vous serez accompagné par un guide de chasse avec plus de quinze années d'expérience.

Cet acte de chasse sera une expérience inoubliable.



DOMAINE DU PARC DE MÉNARS

CHASSE EN BATTUE

Seul ou à plusieurs, si vous ne pouvez constituer une ligne de battue, nous vous ferons participer à :

- Grandes Battues de 20 postés maximum
- Petites poussées de 10 à 12 postés

Selon votre choix le tableau des journées est de 15, 20, 30 ou 50 sangliers auxquels des cervidés peuvent être ajoutés.

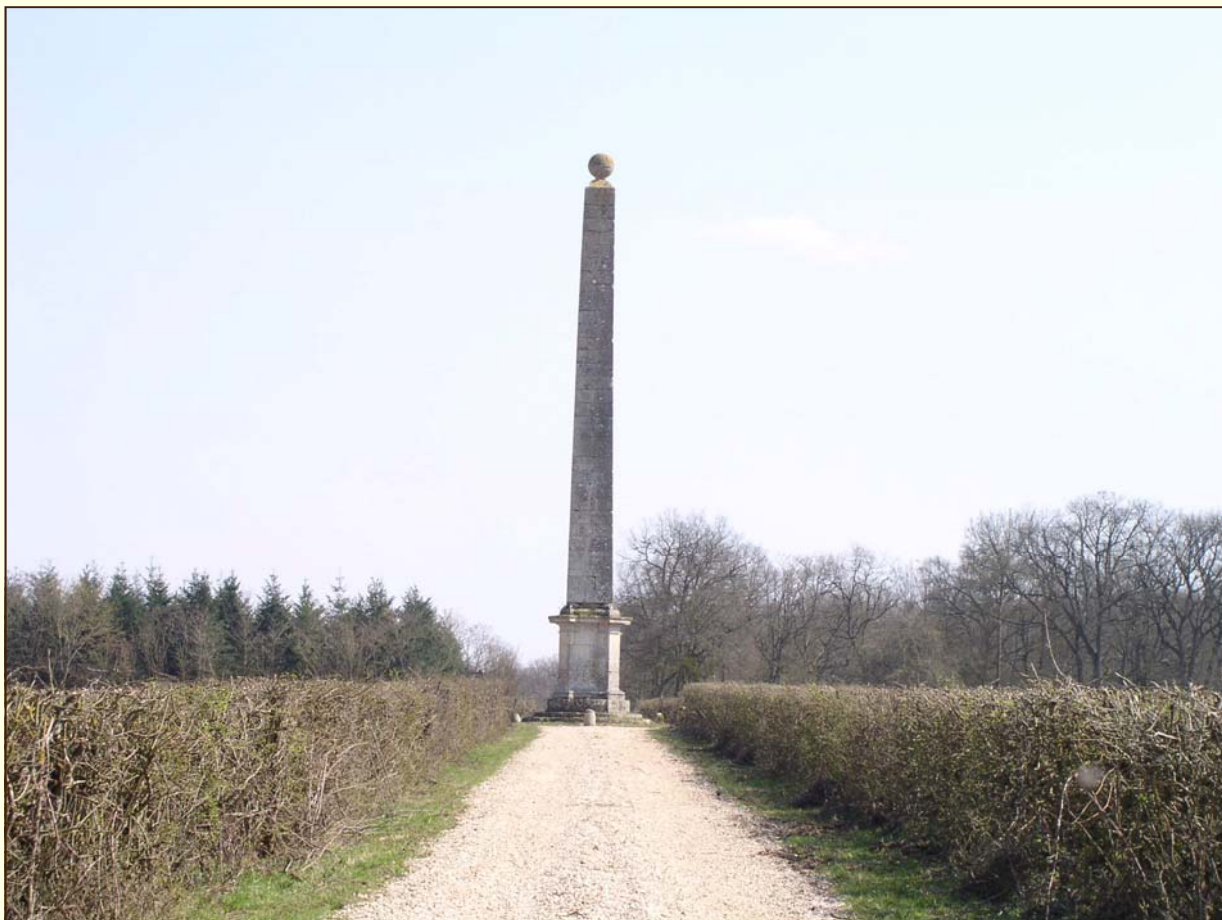
Le pavillon de chasse est situé au centre du Domaine. Si vous êtes un groupe constitué le Domaine vous est réservé en exclusivité et nous pouvons aménager votre journée suivant vos désirs.

Une journée classique se déroule de la manière suivante:

- Petit déjeuner
- Consignes de chasse
- 4 à 6 battues
- Apéritif au Pavillon
- Présentation du tableau
- Apéritif dînatoire ou dîner au Pavillon



DOMAINE DU PARC DE MÉNARS



DOMAINE DU PARC DE MÉNARS

